

# "L'Europe est en train de rattraper son retard sur les marchés"

Par Sébastien SEIBT le 23/09/2010 - 13:03

Après un an et demi de négociations, l'Union européenne vient d'adopter une réforme de sa régulation financière. Directeur adjoint du CEPII, Gunther Capelle-Blancard explique pourquoi celle-ci est importante mais demeure insuffisante.

"Historique". C'est ainsi que Didier Reynders, le ministre belge des Finances dont le pays préside actuellement l'Union européenne (UE), a qualifié la réforme de la régulation financière adoptée mercredi par le Parlement européen. Le dispositif crée plusieurs institutions qui auront pour rôle de superviser le fonctionnement des marchés financiers européens.

Le Comité européen du risque systémique, une autorité qui doit déceler les signes précurseurs d'une crise financière, constitue la principale nouveauté du dispositif qui compte trois autres instances chargées de superviser directement les marchés boursiers, le secteur des assurances et les banques européennes. Toutes ces nouvelles entités commenceront leur travail de "superflic" de la finance européenne à partir du 1er janvier 2011. Directeur-adjoint du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), Gunther Capelle-Blancard explique la portée de cette réforme.

**France24.com : Cette réforme a été jugée "historique" au niveau européen. Comment la jugez-vous ?**

**Gunther Capelle-Blancard :** On ne peut pas vraiment parler de nouveauté. Depuis que la crise a éclaté il y a trois ans, l'Europe a avancé progressivement. Cette réforme n'en est que l'aboutissement. Il faut bien comprendre qu'il existait déjà, auparavant, des comités européens chargés de superviser l'activité financière. Les États, en outre, ont sensiblement accru leur coopération depuis deux ans en matière financière. Mais il est vrai que, jusqu'à présent, c'était plutôt implicite et que le grand apport de cette réforme est qu'elle affirme explicitement la nécessité d'apporter une réponse supranationale à des phénomènes financiers eux-aussi supranationaux. La seule vraie nouveauté est le Comité européen du risque systémique, qui est la première institution dont le but est d'avoir une vision globale des risques de crise. L'une des raisons de la crise financière est que personne n'avait le recul pour dresser un tableau complet des risques.

**Cette réforme crée, certes, de nouvelles institutions, mais ne reste-t-elle pas assez floue sur les moyens d'agir contre les dérèglements des marchés ?**

**G. C.-B. :** C'est en effet une réforme purement institutionnelle. Cependant, si la démarche peut paraître frustrante, elle demeure essentielle. En effet, elle permet de clarifier les rôles de chaque organisme. On la compare souvent à la réforme du système financier américain, mais c'est, à mon sens, une erreur. La loi américaine Dodd Frank s'intéresse directement aux mécanismes des marchés financiers mais si on regarde de plus près, elle crée des chevauchements de compétences. L'Europe a adopté une approche différente et ce n'est pas plus mal. En effet, personne ne sait de quoi sera faite la prochaine crise financière. En restant

assez floue, la réforme offre une certaine souplesse qui permettra aux autorités de s'adapter plus facilement.

**Pour vous, il ne sert donc à rien de réformer les mécanismes des marchés financiers ?**

**G. C.-B. :** Au contraire ! C'est d'ailleurs la prochaine étape à laquelle devrait s'attaquer l'Europe. Pour l'instant, les marchés conservent un temps d'avance sur les réglementations, mais l'Europe est en train de rattraper son retard. D'abord, elle crée les institutions nécessaires. Ensuite elle s'intéressera aux banques "too big too fail" [les grandes banques que les États ne peuvent abandonner et qui se permettent donc de prendre parfois des risques très importants, NDLR], à l'opacité des marchés et à l'extrême volatilité des cours boursiers.

---

**URL Source:** <http://www.france24.com/fr/20100923-europe-regulation-finance-reforme-entretien-capelle-blancard>